



AVIS PUBLIC

Règlement numéro 409-26 modifiant le *Règlement de zonage no 370-23* afin de créer la zone H 21 à même une partie de la zone H-20, d'ajouter la grille H-21, de modifier la grille H-20 (PAE), de modifier l'article 7.1.1 et d'ajouter l'article 7.1.8 pour autoriser un nombre plus élevé de bâtiments principaux sur un même terrain et de modifier les articles 14.2.1 et 14.3 pour modifier les normes relatives à l'implantation des aires et allées d'accès de stationnement.

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, Sylvain Laplante, directeur-général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Liboire, que lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 octobre 2026, un avis de motion a été donné et un projet de Règlement numéro 409-26 modifiant le *Règlement de zonage no 370-23* afin de créer la zone H 21 à même une partie de la zone H-20, d'ajouter la grille H-21, de modifier la grille H-20 (PAE), de modifier l'article 7.1.1 et d'ajouter l'article 7.1.8 pour autoriser un nombre plus élevé de bâtiments principaux sur un même terrain et de modifier les articles 14.2.1 et 14.3 pour modifier les normes relatives à l'implantation des aires et allées d'accès de stationnement.

Ce règlement a pour effet :

- Créer la zone H-21 à même une partie de la zone H-20, ajouter la grille de zonage H-21 et modifier la grille H-20 (PAE) ;
- Modifier l'article 7.1.1 et ajouter l'article 7.1.8 afin d'autoriser un nombre plus élevé de bâtiments principaux sur un même terrain ;
- Modifier les articles 14.2.1 et 14.3 afin d'ajuster les normes relatives à l'implantation des aires de stationnement et de leurs allées d'accès.

Ce règlement sera présenté pour adoption lors de la séance régulière du conseil du **3 novembre 2026 à 19h00** dans la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire.

Toute personne intéressée peut le consulter aux heures et jours normaux d'ouverture du bureau municipal au 151, rue Gabriel, suite 102, Saint-Liboire et sur le site web de la Municipalité de Saint-Liboire.

Donné à Saint-Liboire, ce 7ième jour d'octobre 2026

Sylvain Laplante
Directeur-général et greffier-trésorier